



Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E. Munier
Exploitation agricole

Code RNCP : 39327
Date d'échéance de l'enregistrement : 02/01/2024
Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale

 **FRANCE**
compétences

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE**
Liberté
Égalité
Fraternité



Formation par
apprentissage



 **agefiph**
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Formation accessible à tous
publics en situation de handicap

Référente handicap :
C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

**Référente coopération
Internationale : A.Faivre**

amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

**CFA Agricole
de Haute-Saône**

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr

BAC Pro Maintenance

Matériels Agricoles ou d'espaces verts

Objectifs de la formation :

Exercer une activité dans l'exploitation, le développement, la maintenance et la distribution de matériels agricoles, travaux publics, parcs et jardins...

Déroulement de la formation :

✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 20 semaines de cours au CFAA par an (soit 700h par an) ;
✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance (contrat d'apprentissage), de septembre à juillet ;
Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

Modalité d'évaluation et mode de validation :

Possibilité de suivre indépendamment 1 ou des blocs de compétences qui pourront donner lieu à validation en fonction de la réglementation en vigueur. (pour plus d'information, nous contacter).

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel est délivré selon les modalités des épreuves terminales.

Programme de formation : BAC Pro Maintenance - en 3 ans

S.1	Mobiliser ses connaissances pour résoudre un problème technique	510h
S.2	Mobiliser ses connaissances technologiques et scientifiques pour résoudre un problème	120h
S.3	Mobiliser ses connaissances pour répondre à une demande d'intervention	570h
S.4	Comprendre une langue dans le cadre socio-professionnel	160h
S.5	Comprendre et analyser une situation, exposer et argumenter	310h
S.6	Analyser en utilisant un vocabulaire graphique	140h
S.7	Pouvoir travailler pleinement	120h
S.8	Mobiliser ses connaissances pour découvrir le monde professionnel	100h
Reprise du vécu en entreprise		60h
Rapport		10h
TOTAL		2100h



Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E. Munier
Exploitation agricole

FRANCE
compétences

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Délai d'accès à la formation :

l'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA et validée par l'employeur.

Indicateurs de résultats :



Cliquez ou scanner

https://vesoul-agrocampus.fr/--sR-g2JI1-oPB_nW4-hQrl6MIY.html

Rémunération et financement :

<https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d'aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485>

Rémunération*

Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1^{er} janvier 2026

Salaire d'un apprenti en 2026	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 ^{ère} année d'apprentissage	27% SMIC	492,22€	43% SMIC ⁽¹⁾	783,90€	53% SMIC	966,21€
			50% SMIC ⁽¹⁾	911,51€		
2 ^{ème} année d'apprentissage	39% SMIC	710,98€	51% SMIC ⁽²⁾	929,75€	61% SMIC	1 112,05€
			57% SMIC ⁽²⁾	1 039,13€		
3 ^{ème} année d'apprentissage	55% SMIC	1 002,67€	67% SMIC	1 221,43€	78% SMIC	1 421,96€
26 ans et plus						
Salaire d'un apprenti en 2026	Base de calcul		Montant brut			
	100% du SMIC		1 823,03 €			

(1) De 43% à 50%, suivant les branches. - (2) De 51% à 57%, suivant les branches.

Aides aux employeurs

Aide à l'embauche :
Toutes les formations

Une aide est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage, le montant de cette aide est révisable à l'initiative du gouvernement

Formation par apprentissage



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux
celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération Internationale : A.Faivre

amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr